

COMMUNE DE BOISSEUIL

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2026

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, Mme BARDAUD Marie-Christine, Mme BAZIN Coline, Mme BEAUGERIE Delphine, Mme COIRAUD Amandine, Mme COQUEL Laure, Mme COTEUR Charline, M. DOUDARD Christian, Mme HAMDAROU Asma, M. JANICOT Philippe, Mme LE MASSON Isabelle, M. MARTINIE Nicolas, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, Mme WISSOCQ Mathilde, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BOURGEOIS Annick (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. GIROU Sébastien (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), M. LAGORCE Laurent (Pouvoir à Mme COIRAUD Amandine), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent).

Secrétaire de séance : Isabelle LE MASSON

7. Convention de partenariat entre la commune de Boisseuil et l'association des bibliothécaires de France concernant la mise en place d'un bénévolat entre Madame Champoux et la bibliothèque municipale de Boisseuil.

En reconversion professionnelle vers les métiers du livre, Madame Champoux a déposé sa candidature au sein de la bibliothèque municipale en tant que bénévole.

En effet, dans le cadre de son projet professionnel et de sa formation au sein de l'association des bibliothécaires de France, elle souhaite s'investir dans une structure de lecture publique et acquérir une première expérience en bibliothèque.

La formation d'Auxiliaire de bibliothèque de l'association des bibliothécaires de France a pour objectif d'acquérir les connaissances et compétences professionnelles pour travailler en bibliothèque. Elle valide les compétences nécessaires à tout agent de bibliothèque, immédiatement utilisables ainsi qu'une connaissance globale des enjeux actuels de la lecture publique.

Cette formation peut faciliter l'accès à un concours de catégorie C de la fonction publique et constituer la première étape d'un cursus professionnel. Elle se compose de 200 heures de cours, d'un stage pratique de 35 heures et 10 heures minimum hebdomadaires obligatoires de mise en pratique en complément des enseignements. À l'issue de la formation, un titre professionnel d'auxiliaire de bibliothèque (niveau 3) sera délivré à l'apprenant.

Le bénévolat se déroulera du 7 septembre 2026 au 28 juin 2027 à raison de 10h par semaine à la bibliothèque soit les mardis de 10h à 12h et de 13h à 18h et les vendredis de 8h30 à 11h30.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'association des bibliothécaires de France concernant la mise en place d'un bénévolat entre Madame Champoux et la bibliothèque municipale de Boisseuil ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait en Mairie le 19 juin 2026
Au registre sont les signatures
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Thierry VALADON

 

